Critères d'inclusion dans le Réseau de suivi des enfants vulnérables « Grandir Ensemble »

V. Rouger, I. Berlie

Depuis maintenant 13 ans, en région Pays de Loire, le suivi des enfants vulnérables jusqu'à 7 ans est organisé au sein du réseau Grandir Ensemble.

La majorité des enfants **intègre le réseau à la sortie du service de néonatologie ou à la maternité,** l'inclusion est alors proposée par les pédiatres des services.

Plus tard et à n'importe quel âge, les médecins référents Grandir Ensemble exerçant en cabinet de ville, à l'hôpital ou en PMI peuvent proposer aux familles un suivi de leur enfant dans le réseau, à condition que cette inclusion réponde aux critères fixés par le réseau.

Le suivi peut aussi être évoqué en anténatal, comme par exemple dans le cas de diagnostic précoce de malformation ou de repérage de consommation d'alcool ou toxiques à risque par la femme enceinte.

L'intégration dans Grandir Ensemble peut se faire selon :

- **L'âge gestationnel de naissance (AG < 34SA)**
- **Le poids de naissance (poids < 1500g)**
- **L'appréciation du praticien qui juge un nouveau-né à risque de difficultés de développement (notamment risques de troubles causés par l'alcoolisme fœtal)**
- **Des pathologies bien spécifiques :**

Pathologies malformatives :

- Hernie diaphragmatique
- Laparoschisis
- Omphalocèle
- Atrésie de l'œsophage
- Malformation cérébrale
- Anomalie du corps calleux
- Transposition des gros vaisseaux
- Cardiopathie cyanogène sur obstacle droit (Tétralogie de Fallot, sténose pulmonaire...)
- Coarctation, obstacle gauche
- Canal Atrio-Ventriculaire (CAV)

Pathologies liées à la grossesse et/ou à l'accouchement

- Infection virale (CMV, Herpès) ou toxoplasmose
- Infection bactérienne materno-fœtale certaine
- Anoxoischémie pernatal (stade I, II ou III)
- Méningite bactérienne ou virale

Pathologies observées en période néonatale

- Hypoxémie réfractaire
- Etat de choc cardiogénique
- Etat de choc hypovolémique, hémorragique
- Etat de choc septique
- Anomalie à l'examen neurologique à terme
- Hémorragie intra ventriculaire III ou IV
- Pathologie de la substance blanche
- Entérocolite ulcéro nécrosante opérée
- CEC en période néonatale
- Hypotonie néonatale inexpliquée
- Convulsions isolées hors encéphalopathie anoxoischémique
- Accident Vasculaire Cérébral

Pour valider l'inscription d'un enfant dans le réseau Grandir Ensemble deux conditions sont requises :

- Remplir un dossier d'inclusion en ayant pris soin, pour les enfants nés hors région, de récupérer le courrier d'hospitalisation de naissance ou le courrier d'accouchement le cas échéant.
- Faire signer aux parents la charte du réseau, ou formulaire de consentement, par laquelle les parents témoignent de leur adhésion aux conditions de suivi fixées par le réseau et acceptent ou non l'utilisation anonyme des données collectées au cours du suivi à des fins d'évaluation des pratiques.